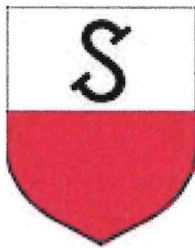


Département

BAS-RHIN

Arrondissement

HAGUENAU WISSEMBOURG



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés : 20

Convocation du 27 février 2026

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Francis LAAS, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026

Les Adjointes au Maire

Mme Rosita KAISER, M. Olivier SIEGEL, Mme Simone BAUER, M. Alain KISTNER, M. Jean-Philippe LIENHARD.

Les membres du Conseil municipal

M. Olivier MEYER, conseiller municipal délégué, M. Matthieu AIROLDI, M. Yves FETIQUE, Mme Christine ZINCK, Mme Valérie BRUN, Madame Esther GREINER, Mme Francine HUMMEL, Mme Johanne VIEZZI, Mme Audrey KRIEGER, M. Lionel WINTER.

Absents excusés

Mme Elodie ENNESSER.

Mme Monique RUDOLF donne procuration à Mme Rosita KAISER.

M. Léopold HACQUARD donne procuration à M. Yves FETIQUE.

M. Julien MORITZ donne procuration à M. Olivier SIEGEL.

Mme Cathie MANTZ donne procuration à Mme Christine ZINCK.

Mme Francine HUMMEL donne procuration à Mme Audrey KRIEGER.

Absents :

Mme Evelyne SCHMITTER, M. Christophe ADAM.

26/13 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Conformément aux articles L.2121-15 et L.2541-6, le Conseil Municipal doit désigner, en début de séance, parmi ses membres, un secrétaire de séance.

Celui-ci assiste le Maire pour la vérification du quorum et de la validité des pouvoirs, de la constatation des votes et du bon déroulement des scrutins, le cas échéant.

Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance et procède à sa signature.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2541-6 ;

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE Madame Rosita KAISER en qualité de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Kilstett, le 9 mars 2026

La secrétaire de séance,

Rosita KAISER

Le Maire,



Francis LAAS